

Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Aude

• 23 mai 2012

Séminaire de travail des acteurs sur les orientations stratégiques



Rappel général de la démarche et du calendrier

- **Une démarche progressive de définition des orientations :**

- ▶▶ Le 1^{er} COPIL (19 décembre 2011) a validé les grandes thématiques.
- ▶▶ Le Comité technique du 6 janvier 2012 a affiné les propositions de grandes thématiques du SDADDT
- ▶▶ Trois groupes de travail associant largement les différents partenaires territoriaux et institutionnels se sont tenus :
 - Vendredi 3 février matin - « Développement économique, emploi et formation / Agriculture et tourisme »
 - Mardi 7 février matin - volet « Populations et services aux personnes »
 - Jeudi 16 février matin pour le volet « Infrastructures/gestion de l'espace et des ressources »
- ▶▶ La réunion du COPIL et de la Conférence territoriale du 21 mars a arrêté les thématiques et posé des pistes d'orientations à approfondir
- ▶▶ Une consultation des acteurs territoriaux vient de s'achever

Déroulement du séminaire « Acteurs »

10H00 – 10H30 - Introduction : rappels sur la démarche et données de cadrage sur les orientations stratégiques et les spécificités des territoires audois

10H30 – 12H15 – 1^{ère} série d'ateliers

13H30 – 15H00 – 2^{ème} série d'ateliers

15H00 – 16H00 – 3^{ème} série d'atelier

16H00 – 16H30 - Synthèse à chaud



Les orientations du SDADDT : Des choix collectifs à faire / des arbitrages / des compromis / des négociations

- Les orientations doivent traduire **une vision commune et partagée** de l'avenir du département et de ses différentes composantes : l'ensemble du département ne peut pas se développer de la même manière mais les logiques de développement doivent être complémentaires.
- Les choix devront être traduits en **actions collectives, co-portées** par l'ensemble des acteurs dans le cadre de partenariats financiers qui resteront à définir.
- **Définir les priorités dans le temps** : tout ne sera pas possible et nécessaire en même temps.

Quel projet pour l'Aude



La tendance et le sens du projet :

Un département qui bascule à l'Est et sur le sillon Audois du fait des dynamiques économiques et démographiques « naturelles » à l'œuvre.

Le département s'inscrit dans des dynamiques qui le dépasse : l'arc méditerranéen, l'aire métropolitaine toulousaine.

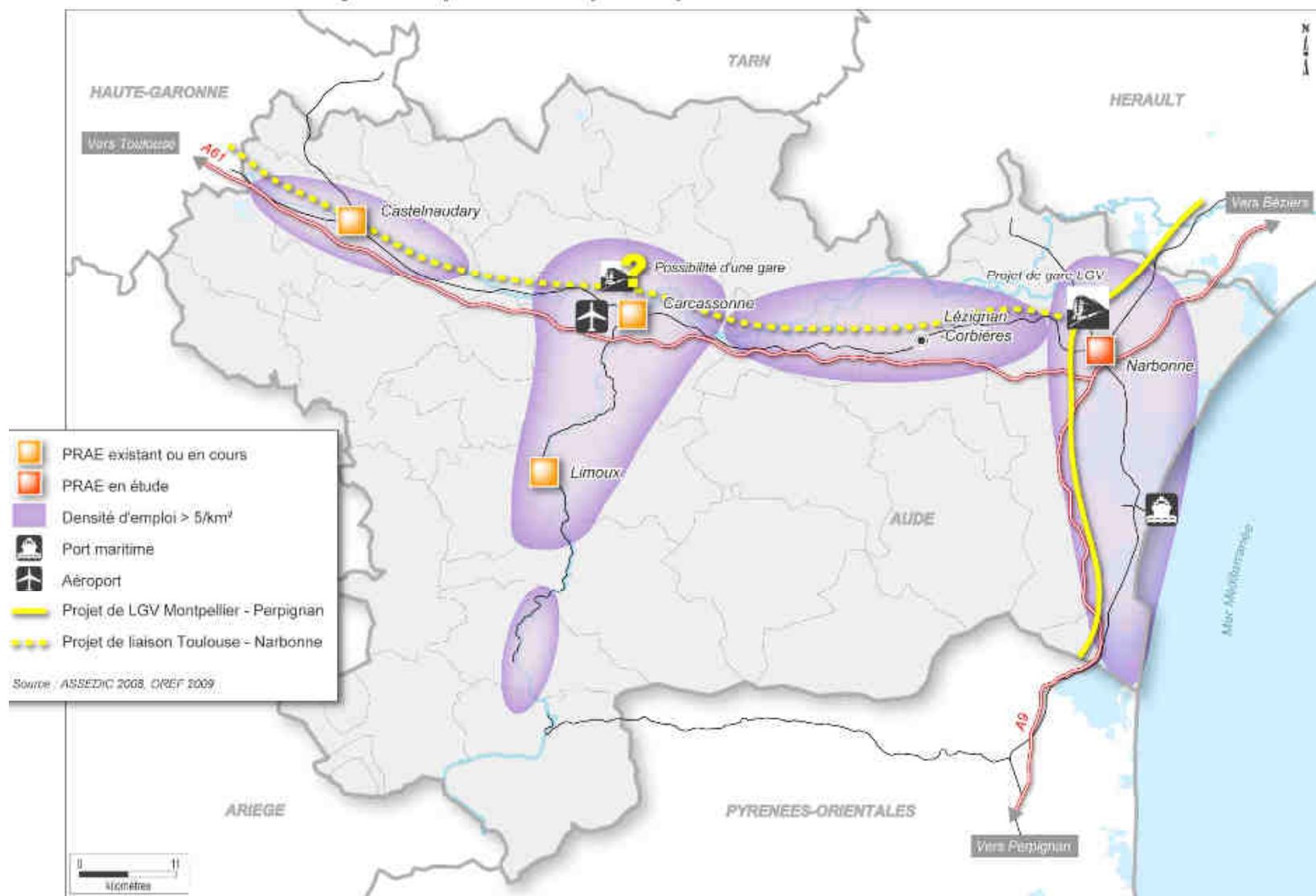
Tout le monde est d'accord pour organiser le développement sur l'ensemble du département

Pour autant

- Des grands projets qui vont accentuer ce basculement
- Des ambitions démographiques des SCoT supérieures aux projections de l'INSEE
- Des stratégies de développement économique basées sur la présence de foncier et les infrastructures

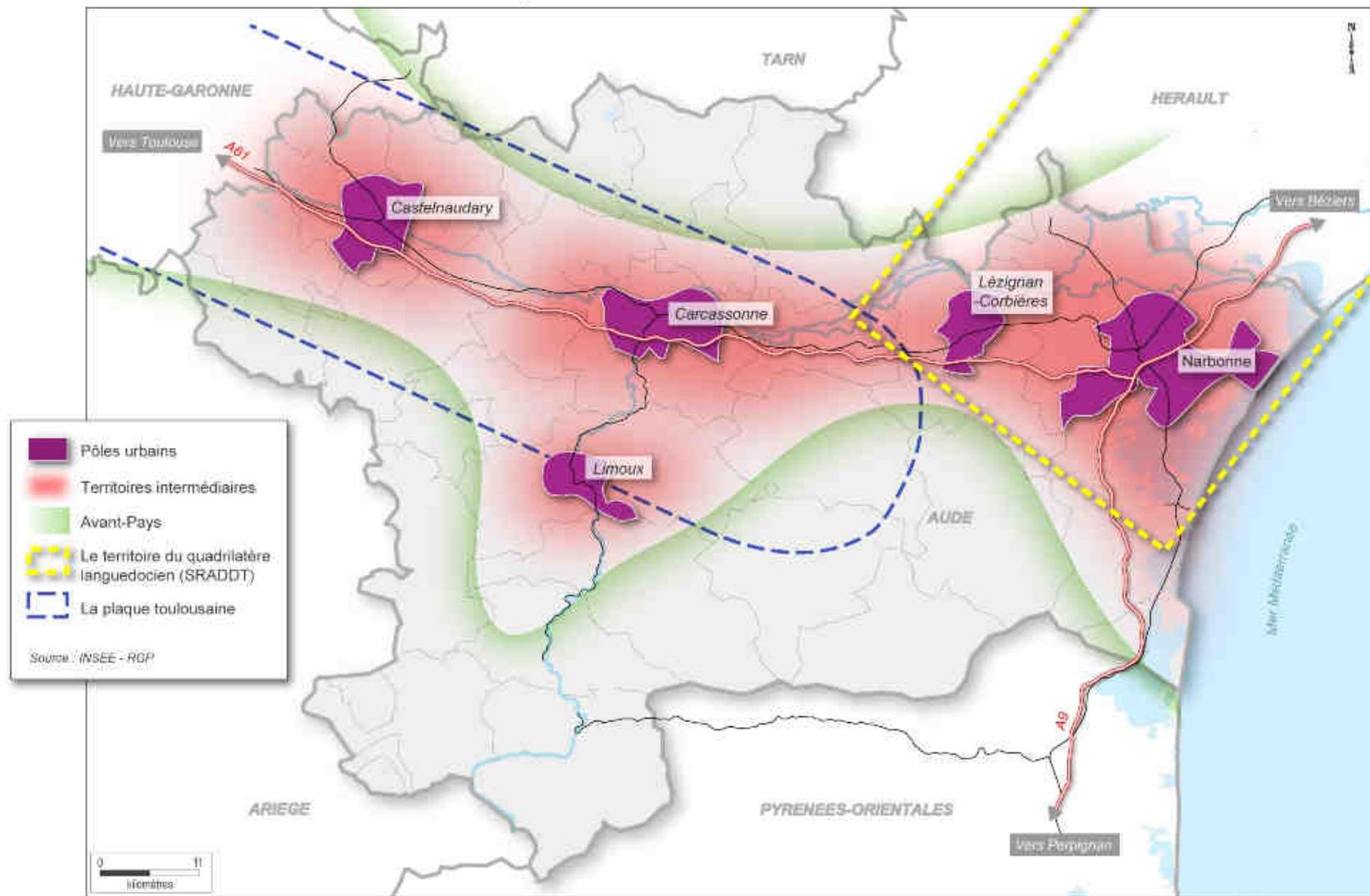
Les spécificités des territoires audois

Les dynamiques d'emplois privés et les infrastructures



Les spécificités des territoires audois

L'organisation des territoires audois



Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Des problématiques partagées par tous les territoires

- La **progression démographique importante** et les capacités d'accueil de nouvelles populations (logements, services, liens sociaux...).
- Le **tourisme et l'agriculture** : deux secteurs d'activités présents sur presque tout le territoire
- La gestion de **l'adduction en eau potable** (sécurisation, renforcement des capacités, pression sur les ressources)
- La préservation des **richesses naturelles** et leur valorisation (espaces naturels sensibles, Natura 2000...)
- Les **risques inondation** et leur prise en compte dans l'urbanisme et l'aménagement

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les pôles urbains

- Un fort développement démographique qui génère un **enjeu majeur en termes de logements** (densification, reconversion) et d'intégration sociale.
- De **grandes infrastructures de transport** existantes ou en projet mais avec des logiques distinctes : le Narbonnais est plus fortement concerné et devra les « digérer », les autres pôles urbains doivent surtout s'organiser pour en tirer parti à moyen terme.
- Une **pression foncière** liée à la démographie et aux équipements de transport ou économiques, des pratiques d'urbanisme qui se sont traduit ou se traduisent encore par un étalement urbain.

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les pôles urbains

- Des **paysages urbains qui sont menacés** (abandon des centres villes / développement de zones pavillonnaires, mitage des espaces agricoles)
- Un **foncier économique globalement important** et disponible mais des risques de concurrence entre les territoires
- Une **mobilité quotidienne importante** reposant majoritairement sur la voiture individuelle et posant des problèmes de congestion.



Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les pôles urbains – Zoom sur Limoux et Lézignan

- Ces deux pôles urbains connaissent chacun des situations particulières au regard de leur situation géographique, de leur taille et de leur dynamique récente de développement.
- Limoux est un pôle urbain dont l'attractivité économique est en retrait vis-à-vis des autres pôles. Il joue un **rôle majeur de centralité en termes de services et commerces** pour les avant-pays qui l'entourent.
- Lézignan joue à la fois un rôle de **pôle économique**, de centralité en termes de **services et commerces** pour les avant-pays qui l'environnent et un rôle de pôle secondaire de l'agglomération narbonnaise sur **le plan résidentiel**.

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les pôles urbains – Zoom sur le Littoral

- Le littoral fait partie du pôle urbain de Narbonne mais dispose de caractéristiques particulières :
 - ▶▶ Richesses naturelles spécifiques
 - ▶▶ Forte pression foncière
 - ▶▶ Fort développement démographique qui impacte sa sociologie
 - ▶▶ Une très forte activité touristique saisonnière

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les espaces intermédiaires sous influence urbaine

- Un développement démographique soutenu mais sans la dynamique économique : un **enjeu d'équilibre** à trouver entre la fonction résidentielle qui devient dominante et le maintien d'une dynamique économique et sociale dans ces territoires.
- Une **mobilité quotidienne très importante** (navettes domicile-travail) reposant majoritairement sur la voiture individuelle. Cela pose deux questions majeures : l'organisation du réseau routier et l'adaptation des transports en commun.
- Des besoins importants **en services de proximité** aux familles et en culture et loisirs : petite enfance, périscolaire, équipements et activités de loisirs et de culture...

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les espaces intermédiaires sous influence urbaine

- Des **qualités urbaines et paysagères menacées** compte tenu d'un mode de développement majoritairement pavillonnaire
- Une **agriculture très présente** qui est souvent imbriquée avec le tissu urbain. La pression urbaine est raisonnable mais porte sur les meilleures terres.
- Le maintien de **petits commerces devient problématique** : les centres commerciaux des pôles urbains à proximité les concurrencent fortement.

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les Avant-Pays

- Un vieillissement de la population, accompagné par une **progression démographique**, qui pose des questions de dynamisme global et d'accompagnement du vieillissement.
- Un tissu de petites activités et un développement économique qui reste difficile du fait des temps de déplacement longs. L'un des enjeux **porte sur la valorisation des zones d'activités existantes et le déploiement de modes de développement complémentaires.**
- Les services publics, les services de santé et les commerces se raréfient et, en l'absence de véritables centralités (à l'exception des pôles urbains), posent question quant au maintien d'une **attractivité résidentielle et économique.**

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Les Avant-Pays

- **L'agriculture est très présente** et constitue pour plusieurs communes la « dernière » activité ». Mais elle connaît une diminution du nombre d'exploitants et une déprise agricole préjudiciables au dynamisme des territoires et leur attractivité.
- La **fracture numérique est encore réelle** dans une partie de ces territoires (haut débit et téléphonie mobile).
- La **question de la mobilité est centrale** dans les avant-pays mais se pose dans des termes très différents des deux autres types de territoires : les réponses des transports en commun ne sont pas suffisantes ou pertinentes compte tenu de la faible densité de population. D'autres formes de réponse sont nécessaires (TAD, maintien de liaisons routières principales performantes...).

Déroulement du séminaire « Acteurs »

10H00 – 10H30 - Introduction : rappels sur la démarche et données de cadrage sur les orientations stratégiques et les spécificités des territoires audois

10H30 – 12H15 – 1^{ère} série d'ateliers

13H45 – 15H30 – 2^{ème} série d'ateliers

15H30 – 16H00 – Synthèse à chaud

Organisation des 3 séries d'Ateliers

- **3 Ateliers, qui seront répartis en deux sous-groupes chacun**
 - ▶▶ Infrastructures, équipements / ressources
 - ▶▶ Dév. économique, emploi, formation / agriculture et tourisme
 - ▶▶ Services aux personnes et aux familles / culture, sports et loisirs
- **Chacun pourra participer à chaque atelier**
- Après un **rappel des orientations stratégiques et des retours de la consultation**, les sous-groupes échangeront sur les différentes thématiques pour définir :
 - ▶▶ Comment chaque orientation doit s'appliquer sur les trois types de territoire ?
 - ▶▶ Quelles sont les orientations prioritaires pour les 10 ans à venir ?
 - ▶▶ Quelles sont les actions à conduire rapidement, dans les 3 ans ?

Organisation de la première série d'Ateliers

- **Vous trouverez sur les tables :**
 - ▶▶ Des grilles de travail qui reprennent les orientations et qui seront à compléter
 - ▶▶ La carte « organisation des territoires audois »
 - ▶▶ Les fiches orientations qui concernent votre groupe
 - ▶▶ Des fonds de carte vierges et des crayons, si vous souhaitez représenter graphiquement vos propos

- **Vous aurez à choisir un secrétaire par groupe qui notera vos propositions sur la grille. Attention à la lisibilité de l'écriture pour que cela soit exploitable par la suite**

- **Les animateurs / animatrices passeront d'un groupe à l'autre et sont à disposition pour toute question.**

Atelier « Infrastructures,
grands équipements et
ressources »

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

- **Préalables : un débat sur la vision du développement du département à l'horizon 2040 ? Il faut avoir à l'esprit la question de la répartition des hommes et des activités dans le département.**
- Les **projections démographiques** de l'INSEE = 105 000 habitants supplémentaires d'ici 2040 soit 0,9% par an (353 980 hab. en 2009 – progression de 1,3% par an depuis 1999).
 - ▶▶ Faut-il plus d'habitants ? Moins ?
 - ▶▶ Quels avantages, quels inconvénients
- Comment **ces habitants devraient-ils être répartis dans le département ?** La répartition équilibrée sur le département n'est pas réaliste / pertinente. Si on laisse faire, le département va continuer à se déséquilibrer. Quelle serait la bonne répartition.



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

- Dans **quelles parties du territoire, les emplois doivent ils être créés ?**
Quelle serait pour vous, de manière « réaliste », la bonne répartition des emplois entre les 5 pôles urbains et le reste du département ?
 - ▶▶ Nb. emplois dans la zone 121 874 en 2008 – 102 273 en 1999 (source INSEE) soit 20 000 emplois créés en 9 ans – rythme de progression de 2% par an.
 - ▶▶ En matière d'équilibre entre le développement économique et la démographie, le ratio emploi / habitant actuel est de 1 pour 3,5 en moyenne dans le département.



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

Rappel des principales orientations proposées – Sous Groupe Infrastructures et grands équipements

ACTION TRANSVERSALE : mettre en place une conférence départementale des grands équipements:

- ▶▶ Repérer et anticiper les projets
- ▶▶ Suivre leur mise en œuvre et leurs effets
- ▶▶ Gérer les équilibres et l'efficacité



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

1 - LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

- ▶▶ LGV NMP et future gare : mener à terme l'élaboration du projet de territoire, engagé à l'échelle large (sillon audois)
- ▶▶ Ligne Toulouse-Narbonne : suivre l'avancement des pré-études et projet de Gare et construire un partenariat pour participer aux financements des études
- ▶▶ Ligne TER Carcassonne-Limoux-Quillan : un nouveau partenariat pour négocier auprès de la Région et RFF des études et travaux complémentaires pour améliorer le temps de trajet

RETOURS

- ▶▶ *Prendre en compte le fret*
- ▶▶ *Ligne TER : Améliorer le cadencement sur l'Axe Toulouse – Montpellier (nb d'arrêts), en particulier sur les gares secondaires. Pour la ligne Carcassonne-Quillan : travailler à la pérennité de la ligne (rail ancien) et l'augmentation de sa capacité.*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

2 - PORT LA NOUVELLE

- ▶▶ Mettre en évidence les caractéristiques du port, ses capacités et les acteurs déjà présents dans la stratégie de promotion économique.
- ▶▶ Inscrire son développement dans les réflexion de plate-formes multimodales pour le fret (pertinence d'un accompagnement pour le développement des entreprises).
- ▶▶ Arbitrer le cas échéant la participation au financement d'infrastructures ou d'équipements supplémentaires.

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

3 - AEROPORT

- ▶▶ Mettre en évidence les caractéristiques de l'aéroport et les possibilités de promotion touristique et économique.
- ▶▶ Assurer sa promotion auprès de l'ensemble des publics cibles (touristes, chefs d'entreprises...).
- ▶▶ Promouvoir et valoriser les liaisons intermodales / navettes existantes.
- ▶▶ *Augmenter les retombées économiques et touristiques des passagers de l'aéroport (adaptation des stratégies touristiques adaptées aux clientèles de l'aéroport, développement du tourisme d'affaire)*

RETOURS



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

4 - CANAL DU MIDI (Canal – Jonction – Robine)

- ▶▶ Un groupe de travail réunissant les intercommunalités traversées pour élaborer un projet collectif et global d'aménagement et de valorisation en intégrant les équipements existants ou en projet :
 - Etude de faisabilité technique, juridique et financière.
 - Rechercher des partenariats/financements.
 - Trouver une position commune avec l'Etat sur la replantation d'arbres d'alignement.

- ▶▶ *Maintenir la navigabilité sur le Canal – la Jonction et la Robine en particulier (dragage nécessaire).*
- ▶▶ *Travailler avec les autres Départements et les Régions pour une position commune vis-à-vis de VNF.*

RETOURS



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

5 - AMENAGEMENTS ROUTIERS

- ▶▶ Réaliser un recensement des projets d'aménagements routiers relevant du domaine départemental
- ▶▶ Etablir un schéma des aménagements routiers à l'échelle des EPCI.
- ▶▶ Identifier des aménagements routiers d'intérêt régional ou relevant de stratégies régionales.

RETOURS

- ▶▶ *Intégrer des objectifs de qualité des aménagements routiers*
- ▶▶ *Inciter les CC à intégrer les réseaux intra-communautaires*
- ▶▶ *Lier les aménagements routiers et les équipements structurants et apprécier l'efficacité des projets au regard de leurs effets levier sur d'autres actions majeures du Département : solidarités, transports*
- ▶▶ *Apporter un appui technique et financier aux les communes (traversées de village, liaisons inter-villages).*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

6 - AMELIORER L'OFFRE GLOBALE EN MOBILITE

- ▶▶ Créer une conférence des Autorités organisatrices des transports.
- ▶▶ Améliorer l'articulation des horaires et des cadencements (transports interurbains, urbains et TER).
- ▶▶ Créer ou améliorer les pôles intermodaux (création de parkings)
- ▶▶ Unifier les tarifs (billet à 1 euro).
- ▶▶ Améliorer les horaires sur certaines lignes Audeligne.



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

▶▶ Développer les mobilités :

- Mettre en place une centrale de mobilité pour la promotion des offres existantes dans le département et d'initiatives.
- Déployer le transport à la demande sur des logiques bassin de vie.
- Développer des outils de covoiturage.
- Encourager l'élaboration de Plans de déplacements d'entreprises ou inter-entreprises.

RETOURS

- ▶▶ *Promouvoir l'utilisation des Transports en Commun (scolaires, entreprises...).*
- ▶▶ *Négocier avec ASF de véritables parkings de co-voiturage aux péages*
- ▶▶ *Mettre en place une navette « aéroport / Narbonne / littoral »*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

7 - TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- **Haut débit et téléphonie :**
 - ▶▶ Trouver des réponses à court terme aux secteurs non couverts par le haut débit.
 - ▶▶ Trouver des solutions techniques ou organisationnelles type création de télécentres pour télétravailleurs, réseau 4G...
- **Déploiement du très haut débit**
 - ▶▶ Définir les zones stratégiques de développement nécessitant le très haut débit (horizon 2025).
 - ▶▶ Élaborer un schéma de déploiement du THD en secteur rural.
 - ▶▶ Evaluer précisément les besoins à long terme des usages domestiques en milieu rural (rapprochement avec le Gard dans le cadre de la finalisation du SDTAN).



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

7 - TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

RETOURS

- ▶▶ *Les territoires qui ne sont pas couverts sont divers (ruraux, intermédiaires, quartiers d'agglomération) et l'achèvement de cette couverture est nécessaire.*
- ▶▶ *Concernant le THD :*
 - *prioriser les secteurs ruraux à desservir pour le maintien de services essentiels.*
 - *assurer l'accès pour les territoires intermédiaires, pour les ZAE et les grands équipements.*
 - *desservir les structures d'accueil touristique pour montée en gamme.*
- ▶▶ *Utiliser le haut débit comme outil d'accès aux services publics et aux collectivités.*

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

Sous Groupe « Ressources naturelles »

8 - GESTION DE L'ESPACE ET DU FONCIER

- **Urbanisme et planification spatiale :**
 - ▶▶ Sensibiliser les élus locaux et les acteurs sur l'urbanisme durable en prenant appui sur des opérations exemplaires (PNR par exemple).
 - ▶▶ Favoriser l'élaboration de projets d'urbanisme à une échelle stratégique (assistance technique, incitations...).
 - ▶▶ Structurer ou soutenir une démarche de relation entre les SCoT, voire les PLU intercommunaux en lien avec le SDADDT.
- **Maitrise du foncier :**
 - ▶▶ Définir les secteurs stratégiques (production logements, foncier éco)
 - ▶▶ Etablir un guide des outils et acteurs de la maitrise du foncier (préemption, expropriation, SAFER, EPFR).

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

8 - GESTION DE L'ESPACE ET DU FONCIER

RETOURS

- ▶▶ *Prioriser les opérations de requalification ou de renouvellement du tissu urbain.*
- ▶▶ *Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de nouveaux modes de développement urbain et inciter financièrement à l'élaboration de documents de planification à une échelle stratégique (bonification).*
- ▶▶ *Mettre en place une observation du foncier / en lien avec l'EPFR ?*
- ▶▶ *Prendre appui sur les acteurs départementaux et locaux pour sensibiliser et accompagner les collectivités (PNR, Pays, CAUE...).*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

9 - GESTION DES ESPACES AGRICOLES ET DES PAYSAGES

■ Gestion des espaces agricoles :

- ▶▶ Etablir des schémas de gestion des terres agricoles à long terme :
 - En territoire périurbain, mettre en œuvre des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels.
 - En territoire rural, intégration dans le cadre des SCoT et PLUI .
- ▶▶ Etre opérationnels sur les territoires les plus sensibles (zones agricoles protégées...).

■ Gestion des friches viticoles :

- ▶▶ Cartographier les friches viticoles et identifier les zones à enjeu.
- ▶▶ Définir un plan de remise en valeur des secteurs les plus stratégiques (remise en exploitation ou intervention publique).
- ▶▶ Assurer la maîtrise du foncier.



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

9 - GESTION DES ESPACES AGRICOLES ET DES PAYSAGES

RETOURS

- ▶▶ *Apport d'un conseil aux collectivités sur la définition des modalités de gestion des espaces agricoles et les outils possibles (Conseil Général, SAFER, Chambre d'Agriculture, CAUE...).*
- ▶▶ *Coupler gestion des espaces et projets d'installation (problématique d'accès au foncier pour l'installation).*
- ▶▶ *Prendre en compte l'élevage comme solution pour la gestion des friches viticoles.*
- ▶▶ *Travailler sur la combinaison agriculture / énergies renouvelables*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

10 - GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- **Distribution en eau potable :**
 - ▶▶ Structurer les acteurs de la production et de l'adduction en eau potable à des échelles cohérentes ou à l'échelle départementale.
 - ▶▶ Analyser la faisabilité de la constitution d'un syndicat sur les bassins qui n'en disposent pas.
 - ▶▶ Etudier la possibilité d'une intervention financière dans les secteurs en déficit structurel, non sécurisés ou à enjeu.
- **Amélioration et modernisation des réseaux :**
 - ▶▶ Etudier les modalités de financement possibles pour la mise aux normes des réseaux.
 - ▶▶ Assurer l'avenir de l'observatoire de l'eau et des actions d'assistance technique.



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

10 - GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

RETOURS

- ▶▶ *Intégrer une réflexion eau brute / eau potable et l'objectif de partage de l'eau entre AEP, agriculture, tourisme, fonctionnement des écosystèmes / en particulier pratiques pour l'irrigation.*
- ▶▶ *Certains ne souhaitent pas fédérer les acteurs à l'échelle du département.*
- ▶▶ *Apprécier les impacts de l'urbanisation sur la ressource en eau et conditionner la délivrance de permis de construire à la mise en place de solutions pour un impact moindre.*
- ▶▶ *Prendre en compte le projet Aqua Domitia, mais attention à ne pas le considérer comme LA solution.*

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

11 - GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

■ Gestion des ENS :

- ▶ Poursuivre le déploiement des aménagements, des équipements et des actions d'accueil du public sur les ENS, en partenariat avec les acteurs territoriaux (EPCI, PNR...).

■ ENS et acteurs économiques :

- ▶ Amplifier l'implication du monde agricole dans la préservation.
- ▶ Valoriser la « nature » dans la promotion des produits agricole.
- ▶ Soutenir la structuration de filières locales intégrées « activités de pleine nature/ espaces naturels/ hébergements/ gastronomie ».
- ▶ Valoriser les richesses naturelles dans la stratégie de promotion économique (traduction en facteur d'attractivité),
- ▶ *Importance de la sensibilisation des publics*
- ▶ *Structurer les activités de pleine nature par filières*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

12 - GESTION DES DECHETS

- ▶▶ Mettre en place un suivi des déchetteries et des évolutions démographiques pour décider des adaptations nécessaires.
- ▶▶ Réaliser les études nécessaires à l'actualisation du schéma départemental d'élimination des déchets ménagers et des matières non dangereuses d'ici juillet 2013.

RETOURS

- ▶▶ *Organiser les déchetteries*
- ▶▶ *Accompagner les collectivités pour une facturation progressive / incitative et la sensibilisation des usagers*

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

13-ENERGIES RENOUVELABLES

- **Valorisation de la ressource bois énergie et structuration de la filière :**
 - ▶▶ Développer des chartes forestières.
 - ▶▶ Poursuivre la structuration de la filière bois énergie.
- **Solaire et éolien :**
 - ▶▶ Renforcer le développement du solaire et de l'éolien en prenant appui sur le volet éolien du SRCAE : identifier les zones prioritaires.
 - ▶▶ Valoriser le potentiel de production d'EnR.
 - ▶▶ Encourager l'installation d'entreprises (production, entretien...).
 - ▶▶ Développer une offre de formation sur ces métiers.
- **Coordination, articulation des plans climat territoriaux et du SRCAE :**
 - ▶▶ Créer un réseau des Plans Climat « réglementaires » et Plans Climat volontaires pour rechercher les cohérences et les synergies.

Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

13-ENERGIES RENOUVELABLES

RETOURS

- ▶▶ *Intégrer un objectif d'économie d'énergie, en complément du développement des EnR, tendre vers l'indépendance énergétique.*
- ▶▶ *Accentuer la structuration de la filière bois-énergie par un appui et une coordination à l'échelle départementale.*
- ▶▶ *Soutenir les filières éolien et solaire par une intégration de ce type d'énergie dans les documents d'urbanisme, les marchés publics... et prendre en compte le petit éolien*



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

14 - GESTION DES RISQUES NATURELS-INONDATIONS ET INCENDIES

- **Risques inondations :**
 - ▶▶ Meilleure intégration de ce risque dans les documents de planification.
 - ▶▶ Accompagner la réactualisation des PCS et des DICRIM.
- **Risques d'incendies et DFCI :**
 - ▶▶ Favoriser des opérations d'aménagement foncier et de modernisation des réseaux d'irrigation en associant le SDIS.
 - ▶▶ Une communication commune SDIS/CG pour développer la culture du risque et mieux intégrer cette problématique dans l'urbanisme.
 - ▶▶ Intégrer la logique DFCI dans la remise en valeur des friches viticoles.
 - ▶▶ Lier DFCI et développement de la filière bois-énergie (zones pare feu).



Atelier « Infrastructures, grands équipements et ressources »

14 - GESTION DES RISQUES NATURELS-INONDATIONS ET INCENDIES

RETOURS

- ▶▶ *Apporter une expertise aux collectivités pour qu'elles puissent dialoguer d'égal à égal avec les services de l'Etat*
- ▶▶ *Travailler sur le risque de submersion marine*
- ▶▶ *Mieux traiter les problématiques de ruissellement et d'eaux pluviales dans les documents d'urbanisme et à travers des opérations exemplaires.*



Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

Sous Groupe « Economie – emploi - formation »

1 - ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT DES PME-PMI

- ▶▶ Définir le positionnement stratégique des ZAE majeures.
- ▶▶ Soutenir l'offre de services aux entreprises ou les développer (nettoyage, transport, intérim...) et la rendre lisible.
- ▶▶ Créer un observatoire du foncier économique.
- ▶▶ Compléter le schéma départemental en recensant l'existant en matière de ZAE et de projets en court (2 ans) et moyen terme (5 ans) et en définir les caractéristiques.
- ▶▶ Réaliser un recensement de l'immobilier d'entreprises et de pépinières
- ▶▶ Clarifier les complémentarités entre ZAE.
- ▶▶ Intégrer la problématique du très haut débit.

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

1 - ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT DES PME-PMI

RETOURS

- ▶▶ *Importance de la hiérarchisation, voire de la spécialisation des ZAE*
- ▶▶ *Conforter les entreprises existantes et pérenniser les activités.*
- ▶▶ *Accompagner les projets d'offre de services aux entreprises en favorisant l'emploi local et l'ESS.*
- ▶▶ *Anticiper le plus tôt possible sur les besoins des chefs d'entreprise en emplois et qualifications.*
- ▶▶ *Développer des approches de marketing territorial : promouvoir un territoire d'accueil et pas seulement du foncier économique.*
- ▶▶ *En matière d'observatoire : valoriser et coordonner les observatoires existants (foncier, données socio-économiques...) pour une vision d'ensemble en lien avec les SIG existants. Nota : cette remarque dépasse le champ de l'économie.*

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

2 - INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ▶▶ Coordonner l'action de promotion économique.
 - ▶▶ Améliorer la commercialisation avec l'identification de cibles spécifiques.
 - ▶▶ Constituer un réseau d'intervenants complémentaires pour favoriser la création ou le développement d'entreprises :
 - créer une structure particulière ?
 - désigner un chef de file ?
-
- ▶▶ *Priorité à la constitution d'un réseau d'intervenants (régionaux, départementaux, territoriaux).*
 - ▶▶ *Renforcer les liens avec les réseaux professionnels, la recherche, l'enseignement supérieur*

RETOURS

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

3 - ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT DES TPE :

- ▶▶ Valoriser et structurer les facteurs d'attractivité de l'Aude (art de vivre, patrimoine...).
- ▶▶ Promouvoir le département comme terre d'accueil (viser les lieux où les publics cibles sont présents).
- ▶▶ Faciliter l'implantation des créateurs et de leurs familles dans l'Aude
- ▶▶ Structurer et renforcer le soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire (prendre appui sur la mission ESS du CG).
- ▶▶ Organiser l'accompagnement des porteurs de projet (politique d'accueil et d'accompagnement juridique, économique, logistique)
=> identifier et structurer les acteurs potentiels).
- ▶▶ Conforter les entreprises créées par un accompagnement dans le temps (temps de formation, déploiement de services type comptabilité, informatique...).

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

3 - ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT DES TPE :

RETOURS

- ▶▶ *Conforter les entreprises existantes*
- ▶▶ *Considérer l'ESS comme une filière à part entière, l'ESS ne compte pas que des TPE*
- ▶▶ *Priorité à la structuration d'un réseau d'accompagnement-accueil de porteurs de projet et de leur famille*

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

4 - EMPLOI ET FORMATION

- **Relations entre économie, enseignement supérieur et recherche :**
 - ▶▶ Développer les formations supérieures dans les deux agglomération, en valorisant les relations avec les Universités.
 - ▶▶ Développer des formes de formations permettant un ancrage des compétences dans le département (en particulier les filières alternance pour les formations supérieures).
 - ▶▶ Construire des relations étroites avec les équipes pédagogiques de l'enseignement supérieur pour l'accueil de stagiaires ou étudiants.
 - ▶▶ Valoriser les structures de recherche présentes dans le département avec qui les échanges sont actuellement faibles (station de l'INRA, PMI).
 - ▶▶ *Développer l'apprentissage*
 - ▶▶ *Développer les relations avec l'université, la recherche*
 - ▶▶ *Coordonner et promouvoir les acteurs existants*

RETOURS



Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

4 - EMPLOI ET FORMATION (suite)

- **Relations entre formation, emploi et économie :**
 - ▶▶ Travailler à la mise en relation des différents acteurs dans des approches territoriales (GTEC) en relation avec le Conseil Régional.
 - ▶▶ Développer des formes d'emploi innovantes :
 - Emploi partagé de cadres ou de compétences particulières pour les entreprises ne pouvant porter seules ce type d'emploi.
 - Animation territoriale type approche GTEC.
 - Développement des groupements d'employeurs sans oublier les GEIQ (groupements d'emploi pour l'insertion et la qualification).

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

Sous Groupe « Agriculture et tourisme »

5 - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- ▶▶ Actualiser le Schéma de développement touristique => organiser une démarche de type « états généraux du tourisme audois » pour une actualisation transversale.
- ▶▶ Mieux valoriser l'offre actuelle => renforcer les réseaux d'acteurs.
- ▶▶ Accompagner les acteurs locaux (publics et privés) pour assurer le développement de nouvelles offres.
- ▶▶ Accompagner la montée en qualité dans les prestations touristiques :
 - qualité de l'accueil dans les OT, stations du littoral...
 - faire de chaque acteur un ambassadeur de l'ensemble de l'offre départementale.
 - Déploiement de la marque « Le Pays Cathare »

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

5 - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

RETOURS

- ▶▶ *Importance de l'articulation entre les différentes destinations touristiques et mettre en réseau les sites et les structures d'accueil / mais tout le monde n'est pas d'accord sur la complémentarité.*
- ▶▶ *Travailler au maintien du classement des stations, OT, hébergement...*
- ▶▶ *Travailler à la médiation numérique du territoire*
- ▶▶ *Prendre en compte le tourisme d'affaire, le tourisme culturel, les nouvelles filières (nautisme, glisse, pleine nature)*

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

6 - SITES TOURISTIQUES ET HEBERGEMENTS :

- ▶▶ Poursuivre le déploiement de la politique « Pays Cathare » dans une logique « Acte II » pour redéfinir les axes de développement des pôles.
- ▶▶ Etablir des choix/priorités en matière de création d'équipements ou de développement de sites (nouveaux équipements majeurs, Opération grand site, villages de caractère...).
- ▶▶ Structurer des circuits touristiques ou des séjours valorisant la diversité des sites de l'Aude et des territoires voisins (circuits « grands sites », circuits thématiques...).
- ▶▶ Améliorer l'offre des hébergeurs à travers des appels à projets, des logiques de concours... en ciblant des territoires particuliers.

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

6 - SITES TOURISTIQUES ET HEBERGEMENTS :

RETOURS

- ▶▶ *Valoriser le patrimoine rural et aider à le maintenir*
- ▶▶ *Valoriser l'image liée à la biodiversité et aux EnR.*
- ▶▶ *Soutenir prioritairement les projets permettant d'augmenter les retombées économiques touristiques locales (produits, savoir-faire).*
- ▶▶ *Valoriser la « romanité » et sa naissance dans le patrimoine*

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

7 - AGRICULTURE ET VITICULTURE

- **Installation, diversification et pratiques agricoles :**
 - ▶▶ Soutenir les opérations d'animation en amont de la cessation d'activités dans les secteurs prioritaires.
 - ▶▶ Développer des actions plus fortes pour le maintien de l'agriculture (fermes communales, pépinières agricoles...).
 - ▶▶ Comment poursuivre et amplifier les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ?
- **Développement et modernisation de l'irrigation :**
 - ▶▶ Intervenir pour la création de nouveaux réseaux hors crédits européens (si l'obstacle réglementaire est levé) en respectant les objectifs des SDAGEs.
 - ▶▶ Trouver un accord pour la modernisation des réseaux d'irrigation.

Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

7 - AGRICULTURE ET VITICULTURE (suite)

- **Valoriser le potentiel de consommation en proximité et améliorer la promotion des produits viticoles et agricoles audois :**
 - ▶▶ Investir dans des plateformes de distribution ou de transformation de produits agricoles locaux pour des circuits courts.
 - ▶▶ Soutenir le développement ou la création de circuits courts locaux (marchés de produits fermiers, AMAP...).
 - ▶▶ Coordonner les actions de promotion des vins et produits agricoles, désigner un chef de file.
 - ▶▶ Renforcer les synergies entre la promotion agricole, viticole et touristique par des actions communes coordonnées.
 - ▶▶ Définir un « + » audois pour les vins du département (étude à réaliser).



Atelier « Développement économique, emploi, formation / Agriculture et tourisme »

7 - AGRICULTURE ET VITICULTURE (suite)

RETOURS

- ▶▶ *Le déploiement de l'irrigation doit être accompagné par des pratiques d'irrigation plus économes en eau et des études technico-économiques*
- ▶▶ *Favoriser l'innovation et le transfert de technologies à partir des centres de recherche, en particulier vers la viticulture*
- ▶▶ *Assurer la promotion des produits agricoles auprès des habitants et des touristes et renouer le lien entre habitants et agriculteurs / viticulteurs.*
- ▶▶ *Prévoir la place de l'agriculture dans les communes (aires de remplissages...).*
- ▶▶ *Apporter une attention spécifique aux zones d'élevage bovin et ovin et aux liens entre filières et abattoir (Quillan)*
- ▶▶ *Intégrer la pêche (dont les petits métiers de la pêche) et la conchyliculture qui jouent un rôle non négligeable sur le littoral.*
- ▶▶ *Travailler sur la vulnérabilité agricole au changement climatique.*

Atelier « Services aux
personnes et aux familles
/ culture, sports et
loisirs »

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

Sous Groupe « Services »

1 - SERVICES AUX FAMILLES

- **Aide aux personnes âgées**
 - ▶▶ Etablir des choix pour l'implantation de logements adaptés
- **Petite enfance et enfance**
 - ▶▶ Organiser et répartir l'offre en accueil petite enfance et en centres de loisirs => quelle implication financière des différentes collectivités
 - ▶▶ En termes de protection maternelle et infantile (PMI), améliorer son accessibilité pour les zones rurales (PMI itinérantes)
- **Coordination des acteurs sociaux et de la santé**
 - ▶▶ Synergies des différents intervenants sociaux et des acteurs de la santé pour détecter les problèmes et traiter le plus en amont, avec éventuellement le CG en pilote de cette coordination.

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

1 - SERVICES AUX FAMILLES

RETOURS

- ▶▶ *Nécessité de mutualiser à l'échelle des intercommunalités l'aide aux personnes âgées et enfance-jeunesse (éventuellement en SIVU)*
- ▶▶ *La réforme territoriale est une opportunité pour définir des besoins différenciés.*
- ▶▶ *Prioriser la répartition des hébergements et équipements sur l'ensemble du territoire pour assurer un équilibre territorial.*
- ▶▶ *Prendre en compte le coût supérieur des services aux personnes en milieu rural compte tenu de temps et distances de déplacements plus importants.*
- ▶▶ *Prendre en compte les problématiques sociales dans les quartiers sensibles des zones urbaines (CUCS).*

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

2- HABITAT ET LOGEMENT

- **Stratégie de développement et de diversification de l'offre de logements (PDH)**
 - ▶▶ Préciser une répartition géographique découlant des choix de développement démographique
 - ▶▶ Définir des priorités entre la production neuve et la réhabilitation
 - ▶▶ Relancer des opérations de production de logements en lien avec des opérations de rénovation urbaine ou de réhabilitation (OPAH)
 - ▶▶ Diversifier le parc de logements en fonction des besoins et des orientations démographiques (accueil des jeunes ménages, des saisonniers, ...)



Atelier « Services aux personnes et aux familles »

2- HABITAT ET LOGEMENT (suite)

- **Ingénierie « habitat »**

- ▶▶ Mettre en place un réseau technique départemental des collectivités pour faire vivre la stratégie départementale du logement

- **Hébergement des publics cibles**

- ▶▶ Actualiser l'organisation des hébergements des publics cibles, en lien avec les intercommunalités
 - Traiter les besoins en matière de foyers de jeunes travailleurs
 - Etudier la question de la mobilité et de l'accès aux services de loisirs ou culturels des personnes en situation de handicap



Atelier « Services aux personnes et aux familles »

2- HABITAT ET LOGEMENT (suite)

RETOURS

- ▶▶ *Intégrer un objectif sur la qualité du bâti (en rénovation comme en production neuve) dans une perspective de développement durable*
- ▶▶ *Anticiper le devenir du parc en difficulté ou en voie de dégradation (logement Robien, stations littorales par exemple).*
- ▶▶ *Accompagner la réhabilitation en cœur de village.*
- ▶▶ *En matière d'ingénierie : apporter un appui aux petites collectivités pour conduire des opérations répondant aux besoins du territoire, intégrant l'écoconstruction et coordonner tous les acteurs*



Atelier « Services aux personnes et aux familles »

3- SERVICES PUBLICS ET SERVICES DES COLLECTIVITES

- **Services publics et services de proximité ou de première nécessité**
 - ▶▶ Trouver des solutions opérationnelles pour le maintien des services publics de proximité (conventions financières, points multi-services, lobbying vis-à-vis des services de l'Etat...)
 - ▶▶ Consolider le fonctionnement des points multiservices par des conventions financières à moyen ou long terme et étoffer leur présence sur le territoire

- **Services de santé**
 - ▶▶ Renforcer l'offre de services dans les territoires déficitaires (maisons de santé pluri professionnelles, aide à l'installation de médecins généralistes,...)



Atelier « Services aux personnes et aux familles »

3- SERVICES PUBLICS ET SERVICES DES COLLECTIVITES (suite)

- **Accès des habitants aux services des intercommunalités et du Conseil Général**
 - ▶▶ Mieux organiser l'information et l'accueil des bénéficiaires des aides sociales (logique de guichet unique multi-entrées)
 - ▶▶ Améliorer l'accessibilité de l'information des collectivités à travers les TIC, avec la mise en place d'un portail (démarches administratives, urbanisme), application pour téléphonie mobile

- **Services aux collectivités**
 - ▶▶ Envisager la construction d'une Agence technique départementale (le schéma d'organisation et les champs d'application restent à définir).

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

3- SERVICES PUBLICS ET SERVICES DES COLLECTIVITES (suite)

RETOURS

- ▶▶ *Le maintien des services publics doit concerner les Avant-pays comme les territoires intermédiaires / mais les agglomérations ont aussi des composantes rurales*
- ▶▶ *Faire un effort particulier pour les écoles primaires, les services « Enfance » et les services de santé.*
- ▶▶ *Mettre en place une négociation collective avec les acteurs des services publics.*
- ▶▶ *Renforcer le travail engagé en direction de l'insertion professionnelle des jeunes.*
- ▶▶ *Nota : un volet « établissements scolaires » sera intégré à cette fiche*

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

Sous Groupe « Culture, sports et loisirs »

4 - OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET LOISIRS

■ Programmation et médiation culturelle

- ▶▶ Coordonner, mettre en réseau les acteurs et organiser la programmation culturelle actuelle entre les différents acteurs territoriaux pour assurer une cohérence d'ensemble à l'échelle du département
- ▶▶ Développer l'offre culturelle dans les territoires les plus ruraux par une offre nouvelle qui pourrait prendre appui sur les scènes nationales
- ▶▶ Faciliter l'accès à l'offre culturelle existante, en particulier pour les habitants des territoires ruraux, par l'amélioration de l'accès à la culture (transports organisés, diffusion de spectacles en haute définition dans des salles équipées...)

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

4 - OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET LOISIRS (suite)

■ Enseignement des arts vivants

- ▶▶ Poursuivre la structuration et la mise en réseau en lien avec les intercommunalités impliquées dans l'enseignement des arts vivants, renforcer la mutualisation et l'échange afin d'élargir l'offre et son niveau qualitatif
- ▶▶ Eventuellement aller jusqu'à l'institutionnalisation de cette mutualisation en créant un conservatoire départemental ou des conservatoires mutualisés entre agglomérations
- ▶▶ *Pour les territoires ruraux, prendre appui sur les acteurs culturels locaux (professionnels et associatifs) et leur permettre de se pérenniser tant en matière d'offre culturelle que d'enseignement.*
- ▶▶ *Etablir une véritable politique de l'offre et de création (soutien à la création, politique de résidence, médiation culturelle).*

RETOURS

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

5 - EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS

- **Lecture publique**
 - ▶▶ Poursuivre l'organisation du réseau de lecture publique en prenant en compte la nouvelle structuration intercommunale, et en mettant l'accent sur les territoires ruraux
 - ▶▶ Intégrer dans le réseau les deux médiathèques d'agglomération
- **Structuration des équipements culturels et de loisirs**
 - ▶▶ Organiser la répartition des principaux équipements culturels et de loisirs par bassin de vie ou à l'échelle des nouvelles intercommunalités si elles atteignent une taille critique suffisante
 - ▶▶ Elaborer un Schéma des équipements sportifs et de loisirs avec les équipements d'intérêt communautaires et communaux
 - ▶▶ Développer de nouveaux équipements culturels ou de loisirs structurants, ou moderniser ceux devenus obsolètes ou vétustes

Atelier « Services aux personnes et aux familles »

5 - EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS

RETOURS

- ▶▶ *Le développement de nouveaux équipements culturels doit traduire une politique culturelle définie au préalable*
- ▶▶ *S'appuyer sur les acteurs (associatifs notamment) car ils compensent en partie le déficit de lieux publics adaptés.*
- ▶▶ *L'organisation des équipements en place doit prendre en compte le soutien au fonctionnement des équipements les plus structurants.*

Déroulement du séminaire « Acteurs »

10H00 – 10H30 - Introduction : rappels sur la démarche et données de cadrage sur les orientations stratégiques et les spécificités des territoires audois

10H30 – 12H15 – 1^{ère} série d'ateliers

13H30 – 15H00 – 2^{ème} série d'ateliers

15H00 – 16H00 – 3^{ème} série d'atelier

16H00 – 16H30 - Synthèse à chaud

Synthèse

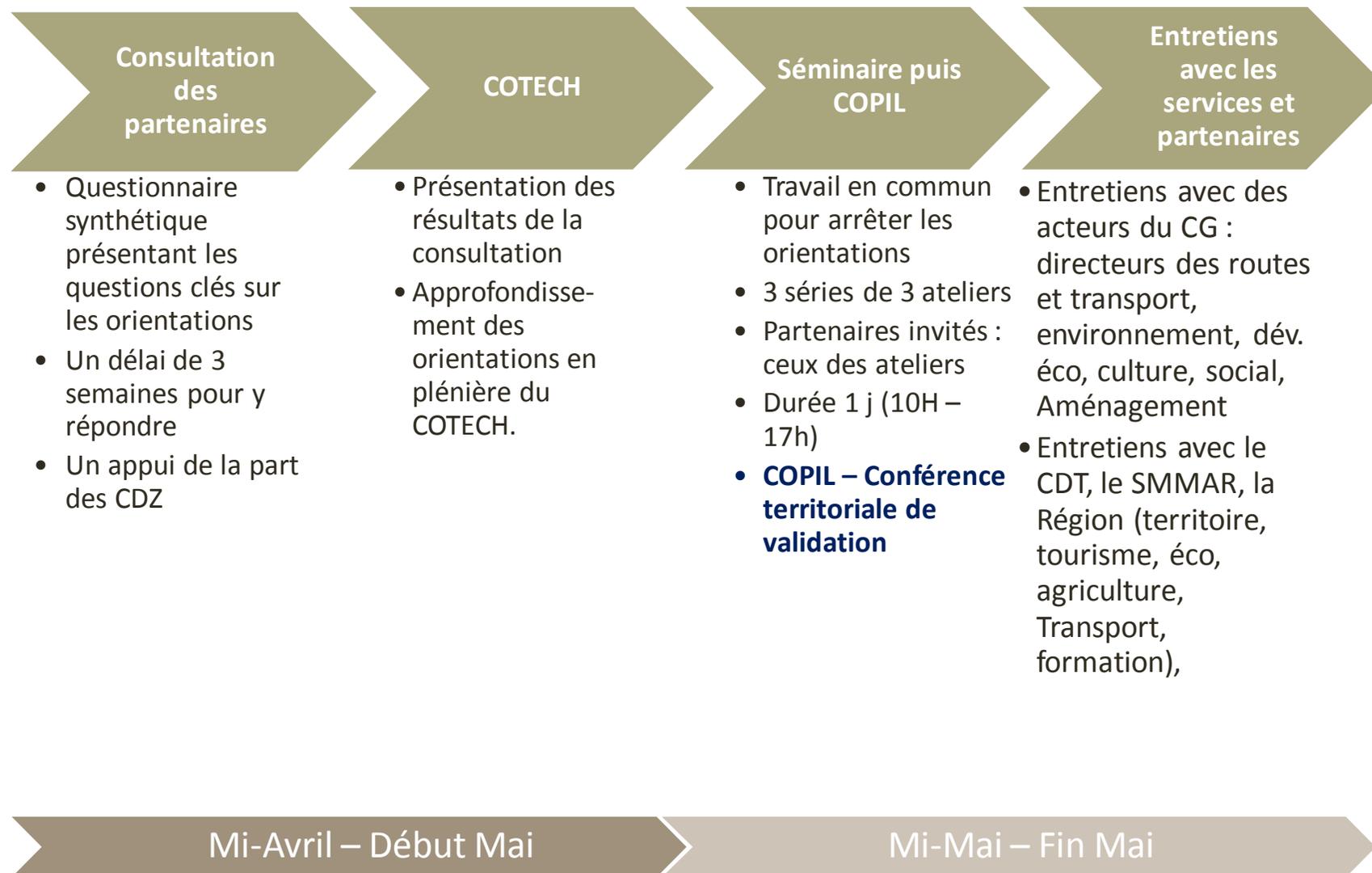
- **Les résultats du sondage sur les données « clés »**
 - ▶▶ Quelle répartition démographique ? (graphique excel à intégrer)
 - ▶▶ Quelle organisation du développement économique ? (graphique excel à intégrer)

- **Quelques éléments qualitatifs issus des travaux des groupes – retours à chaud**

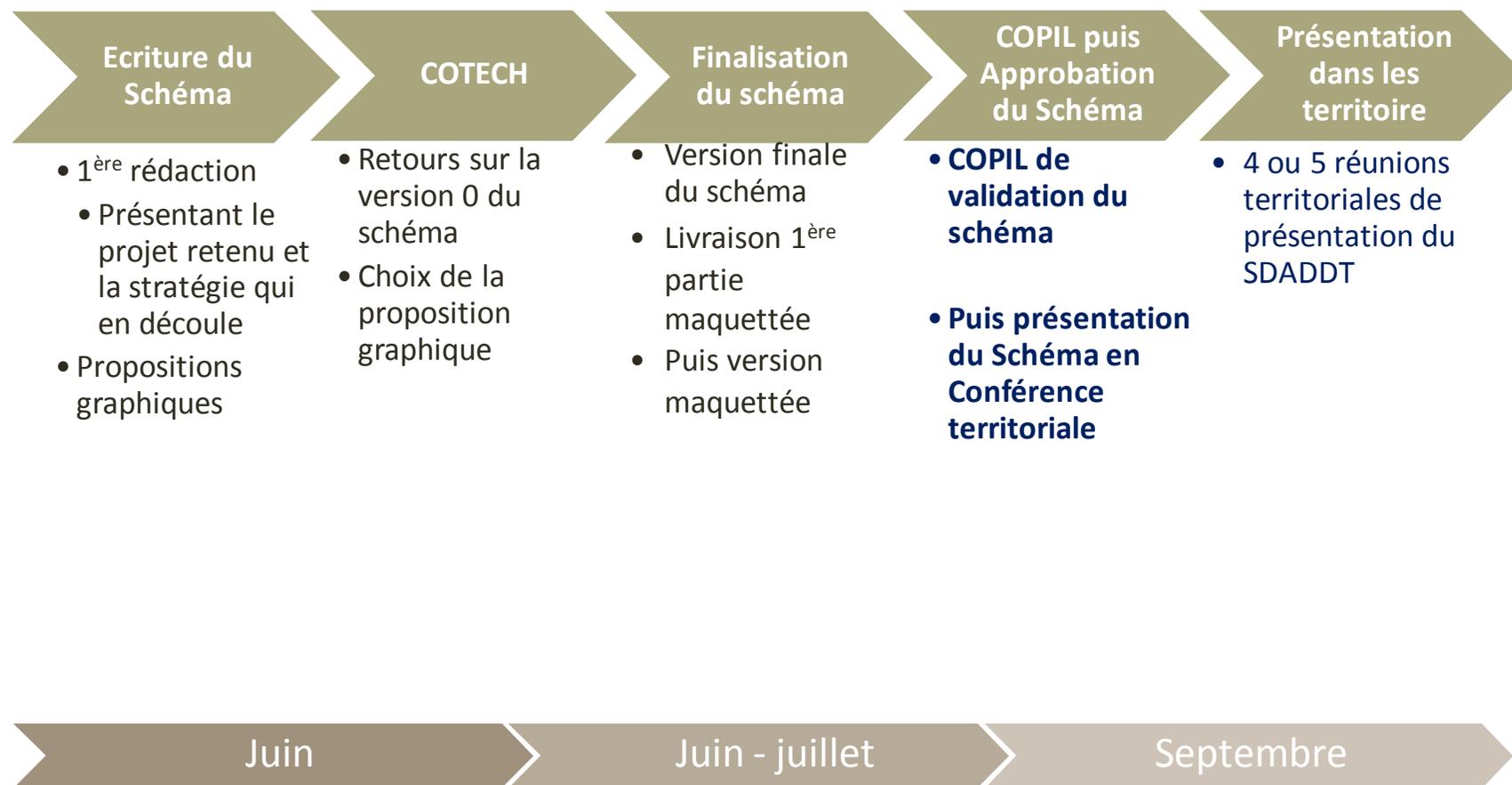
- **Des remarques ou réactions ?**

- **La suite des travaux.**

Calendrier Phase II



Calendrier Phase II



Merci de votre attention